



MAIRIE DE PRESLE
19 place des petits prés
73110 PRESLE

Téléphone : 04 79 25 51 88

Adresse messagerie : mairie.presle@wanadoo.fr

FICHE INDIVIDUELLE
PRE-INSCRIPTION ECOLE ELEMENTAIRE ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025

Date d'entrée à l'école : rentrée de septembre autre (à préciser) :/...../.....

L'ENFANT :

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance (Ville/département) :

Adresse :

L'enfant réside : chez les parents - chez parent 1 - chez parent 2 - garde alternée - chez ses tuteurs

Inscription 2024/2025

Classe : Petite section - Moyenne section - Grande section - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

LA FAMILLE : Situation familiale des parents : mariés - pacsés - vie maritale - divorcés - séparés - veuf

Quotient familial :

Parent 1 (ou Représentant légal)	Parent 2 (ou Représentant légal)
Autorité parentale : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Autorité parentale : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Nom :	Nom :
Nom marital :	Nom marital :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Profession :	Profession :
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :	Adresse (si différente de celle de l'enfant) :
.....
N° de téléphone domicile :	N° de téléphone domicile :
N° tél. portable :	N° tél. portable :
N° de tél. professionnel :	N° de tél. professionnel :
Courriel :	Courriel :

LA FRATRIE :

Nombre de frères et sœurs :

Précisez Prénom, Nom (si différent), année de naissance et école fréquentée :

Prénom (Nom si différent)	Année de naissance	Ecole fréquentée	Classe

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT :

Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois

Le livret de famille

Certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans une école autre que PRESLE

En cas de domicile différent des parents, joindre un justificatif fixant la résidence principale de l'enfant en l'absence de jugement d'un Tribunal ou à défaut de jugement d'un Tribunal, une attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant

Dérogation scolaire, si vous ne résidez pas à PRESLE.

DATE :

SIGNATURE :